

RAPPORTS.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit additionnel afin d'adjudiquer à MM. Laurin, Leitch & Co., le contrat pour la construction du tunnel de l'avenue du Parc.

M. l'éch. MENARD, appuyé par M. l'éch. TURCOT,
Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Et un débat s'engageant, M. l'échevin L. A. Lapointe souleve un point d'ordre, prétendant que ledit rapport ne peut être adopté par le Conseil, vu que l'adjudication des contrats est du ressort exclusif du Bureau des Commissaires. De plus, ledit rapport a été essentiellement modifié sans autorisation depuis qu'il a été présenté au Conseil.

Et un nouveau débat s'engageant, ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: N. Lapointe, Létourneau, Bastien, Turcot, Macdonald, Ménard, Vandelac, Loranger, Dubeau, Denis, St-Pierre, Elie, Dubois—13.

Contre: L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Rubenstein, Weldon, Hushion, Therrien, Rochon, Pauzé—14.

Ledit rapport est ainsi déposé sur le bureau, conformément à la Section 211 de la Charte.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'établir une barrière à simple volée, (post-gate) sur le Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—Du Bureau des Commissaires, informant le Conseil que la Convention de l'Association Canadienne de la Santé Publique a été remise à plus tard.

Déposée aux archives.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" de planter des poteaux sur la rue du Bassin.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HUSHION, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'établir une ligne temporaire de tramways à partir du nord de la Ville en gagnant vers l'est, le long de la rue Ste-Catherine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit additionnel de \$934.70, à l'effet de payer les experts nommés pour faire l'évaluation du matériel de la "Montreal Water and Power Co."

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté et retourné au Bureau des Commissaires et que ledit Bureau soit informé que ce Conseil croit que le montant de \$5,000 qui a été voté pour payer les services des experts, re Montreal Water and Power, n'aurait pas dû être excédé et que des arrangements auraient dû être faits pour ne pas faire encourir à la Ville des dépenses au-delà du montant légalement voté.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver le plan de la façade temporaire de la synagogue juive qui doit être érigée sur l'avenue McGill College.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'adopter un règlement, re construction des tableaux pour affiches.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à la Commission de Législation.

REPORTS.

9.—From Board of Commissioners, to vote additional appropriation in order to award to Messrs. Laurin, Leitch & Co. contract for tunnel, Park avenue.

Ald. MENARD moved, seconded by Ald. TURCOT.
That said report be received and adopted.

And a debate arising, Ald. L. A. Lapointe raised a point of order contending that said report could not be adopted by the Council, inasmuch as the awarding of contracts rested with the Board of Commissioners exclusively. Moreover, said report had been materially altered without authority since its presentation to Council.

And a further debate arising, said motion being put, the Council divided:

Yeas: N. Lapointe, Létourneau, Bastien, Turcot, Macdonald, Ménard, Vandelac, Loranger, Dubeau, Denis, St-Pierre, Elie, Dubois—13.

Nays: L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Rubenstein, Weldon, Hushion, Therrien, Rochon, Pauzé—14.

So said report was laid on the table in pursuance of section 21L of the Charter.

10.—From Board of Commissioners, to establish a post-gate, Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—From Board of Commissioners, informing the Council that the Convention of the Canadian Public Health Association has been adjourned.

Filed of record.

12.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Public Service Corporation to erect poles on Basin street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HUSHION, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, to establish a temporary line from the north part of the City in an easterly direction along St. Catherine street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Board of Commissioners, for an additional appropriation of \$934.70, to pay experts re valuation of Montreal Water & Power Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be rejected and referred back to the Board of Commissioners, and that said Board be informed that the Council considers that the amount of \$5,000 which was voted to pay the fees of the experts re Montreal Water & Power Co. should not have been exceeded, and that arrangements should have been made in order that the City might not have been called upon to pay any amount in excess of that legally voted.

15.—From Board of Commissioners, approving of plan of temporary front Jewish Synagogue, McGill College avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, for a by-law re construction of advertising boards.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be referred to the Legislation Committee.